

## LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'EXAMEN DU PROJET DE PIPE-LINE DE L'ÎLE DE VANCOUVER—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné qu'un groupe de sociétés a proposé de construire une usine d'engrais ainsi que des installations de fabrication de méthanol, de produits pétrochimiques et peut-être même de liquéfaction du gaz naturel si l'on construit le tronçon septentrional du gazoduc jusqu'à l'île de Vancouver; étant donné que la construction de ce tronçon créerait directement entre 1,000 et 2,500 emplois dans cette région, et étant donné que le gouvernement de la Colombie-Britannique a choisi, par ordre du cabinet, un autre projet qui entraînera une piètre utilisation des ressources gazières à un coût élevé pour les habitants de cette province, je propose:

Que, avant de verser tout subside, le gouvernement fédéral entreprenne une étude des deux projets proposés afin de déterminer lequel assurerait l'utilisation maximale de ces ressources dans le meilleur intérêt des habitants de la Colombie-Britannique et de l'île de Vancouver.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour présenter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA CONDAMNATION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Arnold Malone (Crowfoot):** Madame le Président, les libéraux nous annoncent aujourd'hui la neuvième hausse du coût de l'essence depuis leur retour au pouvoir en février 1980. Étant donné que le gouvernement continue à acheter du pétrole étranger au cours mondial, y compris du pétrole mexicain dit Maya dont il faut un baril et demi pour donner la même quantité d'essence qu'un seul baril de pétrole brut non sulfuré de l'Ouest et étant donné que le gouvernement fédéral n'a pas réussi à conclure un accord sur le prix du pétrole canadien, ce qui fait que les Canadiens partout au pays ont perdu des milliers d'emplois, que notre dette nationale a augmenté, que le fardeau fiscal est plus lourd, et que le prix de l'essence et du mazout a grimpé considérablement, je propose, appuyé par le député de Hamilton-Wentworth (M. Scott):

Que la Chambre condamne le gouvernement à cause de son programme énergétique irrésolue qui a été conçu pour des raisons politiques égoïstes et ne tient aucun compte des besoins du pays ou de notre potentiel énergétique abondant.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour qu'on présente cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## Questions orales

### LES PENSIONS

ON DEMANDE DES MESURES ACCORDANT DES AVANTAGES AUX  
FEMMES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Madame le Président, aux termes de l'article 43 du Règlement et avec l'appui du député de New Westminster-Coquitlam (M<sup>lle</sup> Jewett), je propose:

Que la Chambre exige que le gouvernement s'engage fermement à présenter une loi accordant aux femmes qui travaillent au foyer des pensions égales à celles du Régime de pensions du Canada et accordant maintenant des pensions aux femmes seules qui ont entre 55 et 65 ans et qui ne font pas partie de la main-d'œuvre, et qu'il s'engage à la présenter à temps pour qu'elle soit adoptée au cours de la présente session du Parlement.

**Mme le Président:** La motion fait-elle l'unanimité?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

LES POLITIQUES RELATIVES AUX FERMES FAMILIALES—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bob Corbett (Fundy-Royal):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Le Canada a sombré dans le marasme économique. De plus, à cause de la politique du gouvernement, les taux d'intérêt ont atteint des niveaux inacceptables pour la plupart des entreprises et tout à fait désastreux pour l'exploitation agricole familiale. Je propose donc, appuyé par le député de Carleton-Charlotte (M. McCain):

Que le gouvernement adopte une politique qui aide le secteur agricole à surmonter ses difficultés et qui prouve que le gouvernement ne va plus honteusement négliger l'exploitation agricole familiale, comme il l'avait fait jusqu'ici.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime en ce qui concerne la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

• (1415)

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LES ÉTUDES SUR LES RÉPERCUSSIONS DU PROGRAMME—  
DEMANDE DE MODIFICATIONS MAJEURES

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, je m'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui sait sans doute maintenant que deux bureaux indépendants d'analystes, soit la société Data Resources et le groupe d'examen de l'énergie globale de la Banque Royale, ont publié des rapports complets qui démontrent que le programme énergétique national du gouvernement aura pour conséquences la réduction des approvisionnements du pétrole canadien, le ralentissement de la croissance économique réelle, la baisse des salaires réels, et la réduction du nombre des emplois, conséquences qui seraient permanentes et pourraient être évitées. Sans doute le ministre sait-il également que ces conclusions sont conformes à celles qui figurent dans le rapport du Conseil économique du Canada.